



## Le proprio ne tient pas ses engagements !

Par **salime**, le **01/01/2008** à **11:52**

Mon ami et moi louons une maison depuis avril 2007 et dans le contrat (effectué par l'intermédiaire d'un huissier) que nous avons signé, il était inscrit qu'un garage devait être construit avant le 31 décembre 2007. Les travaux n'ont toujours pas commencé ! Le proprio nous avait assuré que ce serait fait en tant et en heure et résultat, rien ! (on devait aussi avoir l'enduit de la façade à paques 2007 et ça été reporté à avril 2008). Que peut-on faire ? Sommes nous obligés de payer une augmentation de loyer à partir d'avril, alors qu'il ne respecte pas le contrat ? Depuis une semaine, nous avons des soucis de chaudière. Elle paraît encrassée+++ . Le proprio nous demande d'attendre le 7 janvier pour que l'entreprise se déplace car elle est actuellement en vacances. On est sans chauffage, ni eau chaude ! Est-ce normale ?